



Esch-sur-Alzette, le 18/09/2024

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis d'un montant de **150 000 €** concernant la réfection de l'étanchéité enterrée du complexe sportif et maison relais de l'école Brill.

Le crédit afférent devra être inscrit à l'article **4/910/221311/24009** du budget extraordinaire de l'année 2024.

Veillez trouver en annexe le devis et les explications afférentes.

Luc Everling,

Architecte-Directeur

Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2024

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : Ecole Brill - complexe sportif et maison relais
Réfection de l'étanchéité enterrée

Objet : Devis estimatif
Article : 4/910/221311/24009

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins,

Veillez trouver ci-dessous le devis à jour du projet cité en rubrique, avec prière de le soumettre au conseil communal.

Le présent devis couvre les frais de réfection de l'étanchéité enterrée devant le bâtiment Brill2. Le détail exécuté à l'époque s'avère défaillant avec les pluies fortes toujours plus fréquentes. A noter que l'endroit est très difficile d'accès, ce qui complique certains travaux et les rend anormalement chers.

	Désignation des travaux	Montant hTVA à voter
01	Travaux de terrassement et de sondage	12.000,00 €
02	Travaux de gros-œuvre et d'étanchéité	80.000,00 €
03	Décapage et réfection d'enduits	15.000,00 €
04	Mise en Peinture finitions	6.000,00 €
05	Sondage et nettoyage canalisation	3.000,00 €
06	Divers et imprévus	12.000,00 €
	Prix total hTVA	128.000,00 €
	TVA 17%	21.760,00 €
	Prix total TTC	149.760,00 €
	Prix total à voter	150.000,00 €

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Lukas
Architecte

p.o.
Vanessa Manaia